

MAIRIE DU 3^{ème} SECTEUR

CONSEIL D'ARRONDISSEMENTS DU 9 NOVEMBRE 2017

La séance du Conseil des 4^{ème} et 5^{ème} arrondissements du jeudi 9 novembre 2017 est ouverte dans les formes réglementaires à 18 heures 33, sous la présidence de Madame Marine PUSTORINO-DURAND, Maire du 3^{ème} secteur.

Madame le Maire.- Mes chers collègues, nous allons commencer. Merci pour votre ponctualité. Dans un premier temps, on va désigner notre Secrétaire de séance, notre benjamin, Arthur OHANESSIAN.

Y a-t-il des oppositions ?

(Pas d'opposition.)

(Appel nominal, par Arthur OHANESSIAN.)

*** Approbation du procès verbal de la séance du 12 octobre 2017 :**

Madame le Maire.- Y a-t-il des remarques sur le procès verbal de la séance du 12 octobre ?

(Pas d'observation.)

(Le procès verbal est adopté à l'unanimité.)

Madame le Maire.- Je tiens à vous rappeler à cette occasion que les comptes rendus intégraux pris par la sténotypiste sont à votre disposition sur le site Internet de la Mairie des 4/5. On va commencer l'ordre du jour.

*** Examen des rapports :**

RAPPORT 17/105/03/EFAG**Dotation financière 2018.**

Rapporteur : Mme TIMSIT

Madame le Maire, Mesdames et Messieurs les Élus, Mesdames et Messieurs, par délibération du 16 octobre 2017, la Mairie des 4^{ème} et 5^{ème} arrondissements a pris acte de la dotation financière qui lui a été allouée pour l'année 2018.

Pour rappel, les Mairies de secteur n'avaient que la dotation globale d'arrondissements pour unique recette jusqu'en 2002.

La loi Démocratie de proximité, en date du 27 février 2002, attribue désormais une dotation de fonctionnement, ainsi qu'une allocation de crédits d'équipement aux Mairies d'arrondissements. À noter que notre Mairie de secteur n'a pas de recette propre.

La dotation au titre de l'année 2018 s'élève pour le fonctionnement à 1 836 219 € et pour l'investissement à 190 866 €, soit 2 € par habitant. Au recensement 2014, il y avait 95 433 habitants. Cela nous fait une augmentation de 31 804 € due au 1 % d'inflation et à la mise à jour de notre inventaire.

La répartition de ce budget a été faite en privilégiant comme toujours l'intérêt général et en respectant les besoins manifestés par la population. Un coup de pouce a été donné au service « Fêtes et manifestations » pour les projets nouveaux d'animation de quartier en tenant compte des règles de sécurité imposées par l'état d'urgence, je pense notamment à la

délocalisation des manifestations de rue de Noël en un même lieu, Palais Longchamp avec le village de Noël, qui va entraîner des surplus d'argent et nous avons donc augmenté ce budget ; au service des « Espaces verts », pour des passages plus fréquents pour l'entretien de nos jardins qui sont toujours victimes de dégradations malveillantes et l'on nous demande de plus en plus souvent de nettoyer ; pour le ramassage des poubelles de temps en temps et au service communication pour davantage d'informations auprès de nos habitants. Les autres services fonctionneront en budget constant 2017.

L'article L.2511-41 du Code général des Collectivités territoriales prévoit que l'état spécial soit voté chapitre par chapitre et par article. Devant la longueur de cette procédure, comme les années précédentes, je vous propose de voter par fonction. Pour les dotations de fonctionnement, « section 0, Services généraux, Administration locale » : 994 808 € ; « section 4, Sports et Jeunesse » : 567 661 € ; « section 8, Aménagement, Services urbains et Environnement » : 147 500 € et « section 6, Familles » : 126 250 €, soit un total de 1 836 219 €. Pour les dotations d'investissement, les dépenses pour tous travaux confondus sont de 190 866 €. Cela nous donne un total de 2 027 085 €.

Avant de passer au vote, je voudrais une nouvelle fois remercier l'ensemble des services pour leur contribution à ce fastidieux, mais nécessaire travail, notamment Cathy EPAIN (ici présente) sur qui repose le service financier, pour sa compétence et son

sérieux, notre Directeur Général des Services, Thierry PEIFFER, également présent comme toujours d'ailleurs, pour notre harmonieuse collaboration et vous, Madame le Maire, pour la confiance que vous m'accordez.

Je vous propose de voter.

(Lecture du délibéré.)

(Applaudissements.)

Madame le Maire.- Merci, Madame l'Adjointe.

Y a-t-il des remarques ?

M. BAUMANN.- Je constate que des efforts sont faits pour essayer de contenir les charges et les produits de l'exercice. Cependant, je constate que dans le fond, rien n'est entrepris pour réduire le déficit de la Ville, dont la Mairie de secteur est un appendice. Bien que ce soit difficile, j'aurais souhaité que l'on trouve des réductions de dépenses qui auraient été à ma convenance.

Madame le Maire.- Merci, Monsieur BAUMANN. Je voudrais rappeler que chaque année, nous sommes la seule Mairie de secteur de Marseille à être en excédent sur notre différentiel de gestion. Je pense que l'on est plutôt bon élève sur ce sujet. Y a-t-il d'autres remarques ?

M. GUIGUI.- Madame le Maire, vous venez de dire que notre budget est en excédent. C'est une bonne nouvelle. Je voudrais vous faire une suggestion, car j'ai assisté à mon dernier Conseil d'école à l'école maternelle Saint-Vincent-de-Paul. On m'a fait observer

le manque financier pour pouvoir organiser des activités périscolaires. C'est une école à 300 élèves (si ma mémoire est bonne) qui a un budget de 2 800 € pour les activités périscolaires. C'est-à-dire qu'ils sont obligés de faire appel aux parents et parfois, ils sont obligés de supprimer certaines activités qu'ils souhaiteraient faire. Je trouve que c'est aberrant, car lorsque l'on voit les subventions accordées à certaines associations, malgré tout l'école est de notre responsabilité, ce sont nos enfants, ils ont besoin de cela. Indépendamment de cela, c'est encore un autre chapitre, mais la Directrice est seule pour tout assumer. On a supprimé les contrats aidés, elle n'a pas de concierge...

M. MEMOLI.- ... C'est qui « on » ? Ce n'est pas la Mairie de secteur, rassure-moi !

M. GUIGUI.- Je n'attaque personne, je dis simplement que c'est un constat et qu'il faut réfléchir sur ce point, car il y a des problèmes. Il ne faut pas fermer les yeux devant les problèmes. Je continue mon propos, si l'on veut bien ne pas m'interrompre. La Directrice est obligée de répondre, d'aller ouvrir la porte quand quelqu'un vient, elle est en manque absolu de personnel. J'aimerais que vous vous penchiez sur la question pour résoudre ce problème. Je ne pense pas que ce soit la seule école, mais en tout cas, c'est ce que j'en ai retiré de la dernière réunion à laquelle j'ai assisté.

Madame le Maire, sans aucune arrière-pensée, c'est la remarque que je voulais faire. Je suis sûr que vous trouverez des solutions.

Madame le Maire. - Merci, Monsieur GUIGUI.

Concernant les écoles, vous savez que ce n'est pas la compétence de la Mairie de secteur, les activités périscolaires sont une compétence de la Mairie centrale, mais je le ferai remonter à Danièle CASANOVA, car l'éducation est un enjeu important. Pour finir, sur les contrats aidés, car c'est mon domaine au Département, ils ont été réduits par le gouvernement de 486 000 à 200 000 sur l'ensemble de la France pour cette année qui arrive. Au Département, du fait que les contrats aidés étaient supprimés dans la quasi-totalité de nos collèges du département et comme cela mettait en difficulté certains de nos collèges par le manque de secrétariat, de pions, etc., en accord avec la Présidente, Martine VASSAL, nous avons décidé de financer 300 contrats aidés à 100 % dans les collèges de notre département pour pallier la défaillance de l'État avec cette suppression de plus de 286 000 postes de contrats aidés en France. On essaie de pallier et de faire comme l'on peut avec les budgets que l'on a.

M. GUIGI. - C'est très bien, il faut faire la même chose pour les... (*Inaudible.*)

M. BAUMANN. - Comment le fait-on, avec la diminution des dépenses ou l'augmentation des impôts ?

Madame le Maire. - Pour information, Monsieur BAUMANN, cela fait bientôt 3 ans que nous sommes élus au Département, nous n'avons pas augmenté les impôts et nous nous sommes engagés à ne pas les augmenter jusqu'à la fin du mandat. On arrive à

faire des économies et à baisser nos budgets sans que cela n'ait de conséquences sur les Provençaux.

Le débat est clos. On revient à notre rapport sur notre dotation financière, et l'on passe au vote.

(Le rapport 17/105/03/EFAG est adopté à la majorité.

Abstention du groupe Marseille bleu Marine.)

RAPPORT 17/106/03/ECSS

Représentation du Conseil d'arrondissements dans les écoles du 3^{ème} secteur (4^{ème} et 5^{ème} arrondissements).

Rapporteur : Mme AILLAUD (*Lecture.*)

(*Pas d'observation.*)

(Le rapport 17/106/03/ECSS est adopté à la majorité.

Abstention de M. GUIGUI.)

Madame le Maire.- Notre Conseil d'arrondissements s'achève, mais ne partez pas, car j'ai quelques annonces.

Le prochain Conseil d'arrondissements se tiendra le jeudi 7 décembre à 19 h.

Je souhaite et au nom de notre majorité, nous souhaitons un très bon anniversaire à notre collègue Marcel SPORTIELLO. (*Applaudissements.*) Avec un peu d'avance, car c'est demain, mais elle ne m'en voudra pas, je souhaite un très bon anniversaire à notre Adjointe, Martine Claude TIMSIT. (*Applaudissements.*)

Tout comme l'a fait notre Adjointe aux Finances, je tiens à remercier notre DGS Thierry PEIFFER, notre DGAS Frédéric DESFONTAINES, mais surtout Cathy EPAIN pour son travail remarquable pour notre budget. (*Applaudissements.*)

Passez une très bonne soirée.

(La séance est levée à 18 heures 47.)